



Tarifs Formation 2019-2020

<p>Baptême de l'air</p> <p>20 minutes</p>	<p>100 €</p> <p>Tout public : un vol de découverte d'une vingtaine de minutes en biplace piloté par l'instructeur. Décollage assis sur chariot sans aucun effort ! Pour les groupes : nous consulter...</p>
<p>Stage Initiation</p> <p>séances de 3 heures</p> <p>Avant de vous inscrire en stage brevet, validez votre choix par cette séance découverte/Initiation.</p>	<p>200 €</p> <p>Public débutant : Vous allez faire un vol d'initiation en double commande en biplace avec l'instructeur qui va vous permettre de confirmer ou non votre envie de voler. Vous apprendrez à vous familiariser avec le matériel, vous faites vos premiers gonflages, testez la poussée moteur...</p> <p>Une remise de 80 € vous sera accordé si vous faites le choix d'entrer en formation à l'issue de cette séance d'initiation.</p>
<p>Brevet de Pilote Paramoteur</p> <p>décollage à pied</p> <p>22 séances pour 12 vols</p>	<p>1 600 €</p> <p>Public débutant : 22 séances de 3 heures pour un minimum de 12 vols. Objectif : le brevet (obligatoire en France) et donc l'autonomie. Faites-vous plaisir et prenez en main votre matériel pendant votre formation : voir page suivante.</p>
<p>Suivi sortie Brevet</p> <p>4 séances de 3 heures</p>	<p>250 €</p> <p>Pilote juste breveté : à pied et/ou en chariot, pour ne pas voler seul à la sortie de la formation et continuer à travailler les points vus en formation sous l'oeil de l'instructeur.</p>
<p>Séance Perfectionnement</p> <p>1 séance de 3 heures</p>	<p>80 €</p> <p>Public breveté : à pied et/ou en chariot, une séance de 3 heures pour un à plusieurs vols afin de faire le point sur votre niveau et affiner votre technique, au sol et en vol.</p>
<p>Qualification Biplace</p> <p>6 séances de 3 heures</p>	<p>650 €</p> <p>Public breveté et confirmé : pour connaître les spécificités du vol biplace avec un minimum de 8 vols avec l'instructeur. Elève en place passager puis pilote.</p>
<p>Stage pour Parapentiste Confirmé</p> <p>6 séances pour 8 vols</p>	<p>650 €</p> <p>Public parapentiste confirmé (1 an de brevet minimum) : à pied et/ou en chariot, 6 séances de 3 heures pour 8 vols. Objectif : le brevet de pilote paramoteur .</p>



Voler en paramoteur est une sensation exceptionnelle de liberté et de vol pur. J'entends par vol pur le sentiment de voler de nos propres ailes : le matériel qui nous permet de voler devient le prolongement de soi, et nous procure ce sentiment de voler comme dans un rêve, comme un oiseau, comme si nous avions été conçu pour ça. Tout ça ne vient pas du jour au lendemain bien sûr, il faut rester humble et se laisser aller aux sensations ressenties.

C'est pour cela que le choix du premier matériel est primordial :
un mauvais choix peut vous fermer les portes de ce monde magique.

J'ai trop vu de futurs bons pilotes arrêter parce qu'ils avaient passé leurs économies dans l' affaire du siècle...mais là comme ailleurs il n'y a que rarement de vraies affaires du siècle. Alors, évitez de vous jeter sur la première occasion pas chère et demandez conseil à votre instructeur : il a l'expérience pour vous conseiller au mieux.

Profitez de la formation pour essayer différents matériels en école et faites-vous votre propre idée.

L'expérience montre que plus un élève passe du temps en formation sur son matériel, plus il est motivé, plus vite il est autonome et plus sûr de se transformer en homme oiseau :
sur le long terme, l'investissement est payant.

Pour vous aidez, Rhône Alpes Paramoteur vous propose 3 options pour passer un maximum de temps de formation sur votre machine *:

- ⤴ 500 € de remise sur la formation brevet pour l'achat d'un pack complet aile/moteur.
- ⤴ 200 € de remise sur la formation brevet si achat voile neuve.
- ⤴ 300 € de remise sur la formation brevet si achat motorisation neuve.

* Pour être valable et avoir un minimum de temps de formation sur sa machine, la décision doit être prise au plus tard au deuxième vol.